

**Commune de Val-de-Travers**



**Programme de législature  
2016 – 2020  
Bilan final (décembre 2020)**

---

## INTRODUCTION

Guidant les actions du Conseil communal pour la troisième législature de la Commune de Val-de-Travers, ce programme a été présenté à la fin de l'année 2016. Reprenant la forme de ce dernier, ce document présente l'état de la situation lors de sa rédaction à l'automne 2020, peu avant la fin de la législature, prolongée de six mois en raison de la pandémie de covid-19. Certains projets sont toutefois appelés à connaître encore des développements au cours des mois à venir, voire des prochaines années.

## SOMMAIRE

### *Développement démographique*

Extension de l'offre immobilière .....	3
Vie associative.....	4
Organisation scolaire.....	5
Accueil pré et parascolaire .....	6
Cadre de vie – Protection de l'environnement .....	7
Cadre de vie – Mobilité.....	8
Cadre de vie – Places de jeux.....	9
Sécurité sanitaire et services de secours.....	10
Vieillesse de la population .....	11
Qualité des prestations communales .....	12
Fiscalité.....	13

### *Développement économique*

Prestations communales .....	14
Emploi local .....	15
Surfaces et locaux industriels.....	16
Commerce de proximité .....	17
Energies renouvelables .....	18
Développement touristique.....	19

Dresser un état des lieux des projets immobiliers en cours et futurs en corrélation avec le plan directeur régional (PDR)

## Extension de l'offre immobilière

Développement démographique

### Rappel des objectifs attendus

Le Canton postule une augmentation maximale de la population de Val-de-Travers à 15 ans de 1'400 habitants/emplois, soit un peu moins de 1% par an. A l'horizon 2040, une augmentation supplémentaire de 1'000 habitants/emplois est prévue. A ce jour, l'offre immobilière s'est fortement développée, mais l'augmentation de la population n'a pas suivi. A relever que depuis l'établissement du programme de législation, la disponibilité d'appartements a fortement augmenté : le taux de vacance est passé de 0,99% en 2016 à 2,21% en 2018 pour retomber à 1,59% en 2020. Si une mise à jour précise des données utilisées pour la statistique de la Confédération explique en partie ces variations, la disponibilité de logements n'en reste pas moins élevée.

### Actions réalisées

- Surville (Buttes) : le plan de quartier est réalisé ; la quasi-totalité des 15 parcelles sont vendues et font l'objet de projets de construction, réalisés pour certaines ; l'équipement a été finalisé et le revêtement définitif de la chaussée sera posé lorsque la majorité des travaux auront été achevés.
- Le Pontet (Couvét) : une parcelle a été acquise par une coopérative afin de réaliser des appartements avec encadrement (pour personnes âgées notamment) ; les travaux sont en cours et les appartements devraient être disponibles à l'automne 2021 ; une deuxième parcelle fait l'objet d'une réservation ; grâce à la réalisation de l'équipement du Pontet, cinq immeubles d'habitat collectif ont été construits par des particuliers dans le secteur voisin de Clos-Guyenet.
- Montaval (Buttes) : la commune a acquis deux parcelles qui permettront de prolonger la zone de Surville.

### Actions en cours ou encore à venir

- Plaine-Fin (Môtiers) : le plan spécial est existant et doit être mis à l'enquête ; le processus est relancé auprès du service cantonal de l'aménagement du territoire.
- La Binrée (Fleurier) : l'entier des parcelles est désormais en mains communales ; le processus d'établissement d'un plan de quartier est lancé.
- Bois-de-Pins (Couvét) : les parcelles appartiennent maintenant à la commune, pour des constructions planifiées dans un horizon de 15 ans.

### Finances

- Buttes – Surville (en cours) : Fr. 950'000.-
- Couvet – Le Pontet (terminé) : Fr. 705'581.-
- Fleurier – La Binrée (en cours) : Fr. 31'860.-
- Couvet – Bois-de-Pins (acquisition) : Fr. 1'638'587.-
- Buttes Montaval (acquisition) : Fr 397'450.-



Dicastère  
concerné

DTSC  
Territoire, sports et  
culture

## Créer des comités de village

## Vie associative

Développement démographique

### *Rappel du projet et objectifs attendus*

Le Conseil communal souhaite renforcer la cohésion et la qualité de vie dans les villages. Les sociétés locales aujourd'hui fonctionnent bien, mais le dialogue et l'entraide entre elles pourraient être intensifiés, raison pour laquelle la convention de fusion avait imaginé de créer des comités de village pour atteindre ces objectifs.

### *Actions réalisées*

La création de tels comités ne semble pas répondre à une attente du terrain. La dynamique a par conséquent été inversée, en priorisant le soutien aux initiatives des unions des sociétés locales (USL) et des sociétés elles-mêmes. Cette démarche s'intègre pleinement dans les conclusions de l'étude menée, pour la Commune, par la Haute école de gestion Arc (HEG-Arc) au sujet de la manière de soutenir au mieux les sociétés locales.

### *Actions en cours ou encore à venir*

Les sociétés et les USL doivent pouvoir piloter la mise en œuvre de cette dynamique. La commune, de son côté, doit intervenir en tant que coordinatrice du processus. Si les objectifs sont atteints avec cette nouvelle approche, le Conseil communal proposera de modifier l'article 5.10 du règlement général de la Commune de Val-de-Travers qui prévoyait l'institution d'un comité de village dans chaque ancienne commune. Une révision totale du règlement général est de toute façon prévue en 2021.

### *Finances*

Cette mesure est sans impact financier.



*Dicastère concerné*

**DTSC**  
Territoire, sports et culture

Disposer d'une vision à long terme (horizon 2030) de l'organisation scolaire

## Organisation scolaire

Développement démographique

### Rappel du projet et objectifs attendus

Les villages de Couvet, Môtiers et Fleurier sont ceux qui pourraient être amenés à répondre à un accroissement de la population. Or, les collèges de ces villages n'ont quasiment plus la place pour les accueillir. La volonté d'œuvrer en faveur d'une plus grande cohérence pédagogique entre les différents cycles scolaires tend par ailleurs à concentrer une partie d'entre eux, tout en tâchant de conserver, tant que faire se peut, un collège dans chaque village du cercle.

### Actions réalisées

- Réorganisation du fonctionnement des comités d'école et du financement des activités scolaires et extrascolaires.
- Refonte du cycle 3 avec l'introduction des groupes à niveaux.
- Réalisation d'un concours d'architecture pour la création d'une extension au collège de Longereuse.
- Mise en œuvre du programme PRIMA pour l'enseignement de l'allemand par immersion.
- Nouvelle organisation des classes entre Travers et Noiraigue permettant de maintenir une activité pérenne dans le collège de Noiraigue, tout en désengorgeant celui de Couvet.
- Extension des missions du service socio-éducatif pour satisfaire les besoins croissants des élèves en difficulté.
- Création de la classe Tremplin pour un meilleur soutien pédagogique aux élèves de 7<sup>e</sup> année.
- Mise en œuvre du projet « Mieux vivre ensemble ».
- Réorganisation de la structure de la direction de l'école et du secrétariat.
- Diminution globale des effectifs des classes du cycle 1 pour améliorer la qualité de l'enseignement ainsi que les conditions de travail du corps enseignant.

### Actions en cours ou encore à venir

- Réorganisation du demi-cycle 7-8, conformément aux recommandations cantonales.
- Pérennisation à moyen terme des filières PRIMA actuelles.
- Digitalisation de l'école.
- Refonte de toute la réglementation du cercle scolaire.
- Mise en œuvre de projets pour une école plus intégrative.
- Suivi du projet « L'école en action ».

### Finances

Un crédit de 100'000 francs a été alloué au concours d'architecture du programme d'extension de Longereuse et un autre de Fr. 352'000 pour l'étude définitive de ce projet. Le budget de fonctionnement de l'école reste en augmentation, compte tenu des actions qui sont menées.



Dicastère concerné

DJE  
Jeunesse et enseignement



## Disposer d'une vision à long terme (horizon 2030) de l'accueil pré- et parascolaire

## Accueil pré- et parascolaire

Développement démographique

### Rappel du projet et objectifs attendus

Au cours de la 2<sup>e</sup> législature, le nombre de places d'accueil pré- et parascolaire est passé de 64 à 122. Cet effort notable, qui demeure toutefois bien en deçà des objectifs cantonaux, doit être poursuivi en cohérence avec l'objectif de développement démographique et la volonté de pouvoir offrir une solution de garde aux parents domiciliés à Val-de-Travers qui en ont besoin pour exercer leur activité professionnelle.

### Actions réalisées

- Installation d'un accueil parascolaire à espaceVAL.
- Définition de la stratégie d'expansion des structures d'accueil avec la mise en route de deux projets d'envergure : l'extension du collège de Longereuse et la construction d'une nouvelle structure préscolaire à Couvet.
- Augmentation du nombre de places d'accueil de 122 à 247, restant toutefois toujours en deçà des objectifs cantonaux.
- Ouverture d'un parascolaire à Noiraigue et création d'un partenariat intergénérationnel avec un EMS à Fleurier.
- Reprise des exercices d'évacuation incendie, amélioration des infrastructures, procédures et formation du personnel en matière de sécurité.
- Redéfinition de la politique de gestion des ressources humaines au sein du service pour lui permettre de rester efficiente compte tenu de l'augmentation du nombre de collaborateurs.
- Amélioration continue de la prise en charge des enfants par des projets pédagogiques et éducatifs innovants comme l'apprentissage du langage des signes chez les bébés.
- Reprise des activités d'intendance au sein du service de l'accueil.
- Contribution active aux réflexions du canton en matière de politique de l'enfance.

### Actions en cours ou encore à venir

- Finalisation des réflexions et demandes de crédit pour la réalisation des projets de construction.
- Intensification de la collaboration avec l'école pour une prise en charge concertée et plus efficiente des enfants à besoins particuliers.
- Installation d'un nouveau système de gestion du temps.
- Poursuite de la mutation de l'ensemble du dispositif d'accueil vers deux structures préscolaires et des parascolaires indépendants.

### Finances

Outre les frais d'études de différentes actions et ceux liés aux deux projets d'extension, l'augmentation des charges liées à l'accueil est majoritairement due à l'évolution du nombre de places et par conséquent de la part communale au prix de journée.



Dicastère concerné

DJE  
Jeunesse et enseignement

## Sécuriser les sites menacés et améliorer la qualité du cadre de vie

## Cadre de vie – protection de l'environnement

Développement démographique

### Rappel du projet et des objectifs attendus

Cette fiche comporte à la fois des mesures de sécurisation et d'autres liées davantage à des aspects de propreté et de salubrité. Les premières concernent les dangers naturels, tels que les risques d'éboulement pesant sur le village de Noiraigue (à traiter en lien avec la réfection par le Canton du tunnel de la Clusette) et ceux liés aux crues, à mettre en relation avec des projets de revitalisation de l'Areuse entre Fleurier et Môtiers. Une mise en valeur de la zone humide située près des mines de la Presta est également prévue, en lien avec le Canton et la Confédération. Les problèmes de salubrité publique, de protection de l'environnement, de déchets sauvages, d'abandon de carcasses de véhicules et d'esthétisme sont des sujets sur lesquels plusieurs services communaux sont concernés.

### Actions réalisées

- Une étude relative aux dangers liés à l'Areuse a été réalisée et des propositions vont être faites pour sécuriser la zone située en amont du Vieux pont, à Travers.
- La revitalisation de l'étang de La Presta est réalisée.
- Le nettoyage des sites karstiques a été réalisé dès 2015 et jusqu'en 2018 par la protection civile ; tous les sites pollués qui avaient été répertoriés ont été assainis.
- Le règlement de police a été actualisé, intégrant notamment des dispositions plus contraignantes en matière d'épandage agricole.

### Actions en cours ou encore à venir

- Le crédit relatif à la protection de Noiraigue devrait être voté début 2021, pour une réalisation qui débutera en fin d'année.
- Le crédit lié à la protection contre les crues est attendu pour 2021.
- Une veille active est maintenue en ce qui concerne la salubrité publique et l'abandon de véhicules ; la lutte contre les déchets sauvages reste une priorité quotidienne pour la Commune.
- Des mesures du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) sont en cours de réalisation afin de remédier aux inondations récurrentes de la rue des Deux-Fontaines, à Travers.

### Finances

- La Presta – zone humide : Fr. 49'386.- (dont à déduire Fr. 23'804.- de subventions).
- Noiraigue – protection contre les chutes de pierres (finalisation de l'étude) : Fr. 96'000.- (crédit voté en mars 2018, dont des subventions pourront être déduites).
- Crédit de 19 millions en vue de la planification générale des mesures PGEE pour la période 2020-2029.

### Dicastères concernés

**DTSC**  
Territoire, sports et culture

**DI**  
Infrastructures

**DASSP**  
Administration, santé et sécurité publique

**DEFCOS**  
Economie, finances et cohésion sociale



Poursuivre la mise en œuvre d'une politique de mobilité favorisant la sécurité, la mixité des modes de transport et l'accessibilité des centres des villages

## Cadre de vie – Mobilité

Développement démographique



### Rappel du projet et objectifs attendus

Améliorer la sécurité, la convivialité des espaces publics et la qualité de vie des habitants, diminuer les nuisances sonores et favoriser la mixité d'utilisation de l'espace rue par l'ensemble des usagers : voilà quelques facettes des projets liés à la mobilité. Avec divers partenaires, le Conseil communal gère d'autres dossiers : entretien des pistes cyclables, renforcement des cadences à la demi-heure du chemin de fer et promotion du covoiturage au sein des entreprises.

### Actions réalisées

- Réaménagement de la traversée, par la H10, des villages de Travers et Couvet.
- Le Conseil général a validé en novembre 2018 un crédit pour le réaménagement de la place de la Gare de Fleurier ; les travaux de génie civil sont achevés, la finalisation des revêtements interviendra au printemps 2021.
- A la suite du crédit pour la mise en place de zones 30 avalisé par le Conseil général en mars 2019, une étude globale a été présentée au Conseil communal en juillet dernier.
- Le budget de fonctionnement a été augmenté pour l'entretien des routes et des pistes cyclables, dont le tronçon Môtiers-Couvet au bord de l'Areuse a par ailleurs été remis à niveau.
- Création d'un parking pour le stationnement touristique à Noiraigue et mise en place d'un concept de stationnement.
- Réalisation d'une aire pour camping-cars à Couvet.

### Actions en cours ou encore à venir

- Couvet : réaménagement de la Grand-Rue et de la place de la Gare (en lien avec déplacement de cette dernière par TransN).
- Noiraigue et Môtiers : réaménagement de la place de la Gare (en lien avec les travaux conduits par TransN).
- Mise en place effective des zones 30 dans trois villages-pilotes (Môtiers, Boveresse et Travers) dans un premier temps, puis application du concept à tous les autres villages.
- Suite de la remise à niveau des pistes cyclables, notamment entre Fleurier et Môtiers conformément au plan directeur cantonal de mobilité cyclable.

### Finances

- Couvet – Giratoire de l'Ecu de France et marquage : Fr. 415'000.-
- Travers – Traversée H10 : Fr. 4'409'958.-
- Fleurier – Place de la Gare : Fr. 1'025'289.-
- Etude pour les zones 30 dans les neuf villages : Fr. 60'000.-.
- Noiraigue – Création du parking des Courtons : Fr. 200'000.-
- Aménagement d'une aire pour camping-cars à Couvet : Fr. 26'000.-
- Augmentation du budget d'entretien des routes et des pistes cyclables

### Dicastères concernés

**DTSC**  
Territoire, sports et culture

**DI**  
Infrastructures

**DASSP**  
Administration, santé et sécurité publique

**DEFCOS**  
Economie, finances et cohésion sociale



Améliorer l'offre en places de jeux et jardins publics en tenant compte des spécificités locales

## Cadre de vie – Places de jeux

Développement démographique

### *Rappel du projet et objectifs attendus*

En regard des objectifs de développement démographique, la revalorisation et la modernisation des différentes places de jeux existantes au sein des villages de la commune doivent être poursuivies. Toutefois, il s'avère nécessaire de mener une analyse d'ensemble détaillée, incluant pour chaque aire la pertinence de son emplacement actuel, les mesures à prendre pour une rénovation adéquate, en tenant compte des capacités financières de la commune.

### *Actions réalisées*

- Analyse de l'emplacement de chaque place de jeux actuelle, afin de connaître si celui-ci est toujours en adéquation avec sa destination, que ce soit au niveau de la sécurité, de la proximité des axes routiers ou encore de la qualité de son accessibilité.
- Identification des surfaces et de la nature du terrain afin de permettre une disposition la plus adaptée possible aux nouveaux jeux proposés.
- Inventaire précis des jeux en place pour connaître leur durée de vie restante et l'attractivité de ceux-ci en vue de définir l'ordre de priorité des interventions.
- Définition des priorités à observer, en tenant compte notamment de l'aspect sécuritaire et des éventuelles synergies avec d'autres projets communaux.
- Etablissement d'une fiche technique par place et d'une proposition d'aménagement en adéquation avec le guide romand des places de jeux.
- Sur la base de ces éléments, rédaction d'un rapport à l'appui d'une demande d'un crédit-cadre englobant l'ensemble des places.
- Mise en place d'un groupe de travail mixte (population-commission des travaux publics) pour la réalisation de la place de Boveresse ; travaux réalisés en 2019.
- Réalisation en 2020 de la place de jeux de la gare à Fleurier.

### *Actions en cours ou encore à venir*

- Poursuite de la rénovation des places suivantes identifiées dans le rapport au CG de 2018.

### *Finances*

Sur proposition du Conseil communal, le Conseil général a accepté en mars 2018 un crédit cadre de 473'000 francs pour la rénovation des quatorze places de jeux équipant les jardins publics de notre commune, qui devrait se déployer sur six ans.



*Dicastère  
concerné*

DI  
Infrastructures

## Veiller au maintien de la sécurité sanitaire et de la protection de la population

## Sécurité sanitaire et services de secours

Développement démographique

### Rappel du projet et objectifs attendus

La sécurité de la population participe d'une manière déterminante au bon développement d'une région. Elle repose notamment sur trois piliers principaux : la relève des médecins de premiers recours, la présence d'une policlinique et celle de services de secours efficaces.

### Actions réalisées

- Pérennisation de la policlinique de Couvet, où les prestations ont été étendues ces dernières années, grâce à la nouvelle loi cantonale sur le réseau hospitalier neuchâtelois.
- Mise en place d'un organe de conduite régional (OCRg) en cas de situation exceptionnelle.
- Révision de plusieurs règlements liés à la sécurité publique, dont le règlement de police.
- Renforcement de l'effectif ambulancier et stabilisation de l'effectif des autres services (sapeurs-pompiers, protection civile, auxiliaires de circulation, etc.).
- Renouvellement de la flotte automobile des différents services de la sécurité publique pour un engagement efficace, sûr et avec des moyens modernes d'intervention.
- Rapprochement opérationnel avec le service d'ambulances du Val-de-Ruz.
- Engagement plus visible des agents de sécurité publique sur le terrain (surveillance des écoles, contrôle du stationnement, etc.).
- Renforcement de la sécurité dans les collèges et les crèches en matière de prévention incendie.

### Actions en cours ou encore à venir

- Poursuite des discussions avec les médecins du Val-de-Travers et le service cantonal de la santé publique afin de définir les besoins futurs en matière de médecine de proximité.
- En collaboration avec RHNe, amélioration de la communication liée aux prestations médicales présentes sur le site de Couvet.
- Renforcement de la collaboration avec le service d'ambulances du Val-de-Ruz.
- Poursuite des réflexions quant à la gouvernance suprarégionale des services de la protection de la population.
- Mise en place d'une stratégie de renforcement de l'attractivité dans le cadre du recrutement de volontaires (sapeurs-pompiers, auxiliaires de circulation).

### Finances

- Acquisition d'une nouvelle ambulance en 2019 : Fr. 270'000.-
- Acquisition de deux nouveaux véhicules SPPI : Fr. 80'000.-
- Acquisitions des nouveaux véhicules SDIS et OPC : financement partagé avec l'ECAP et le fonds de la protection civile.



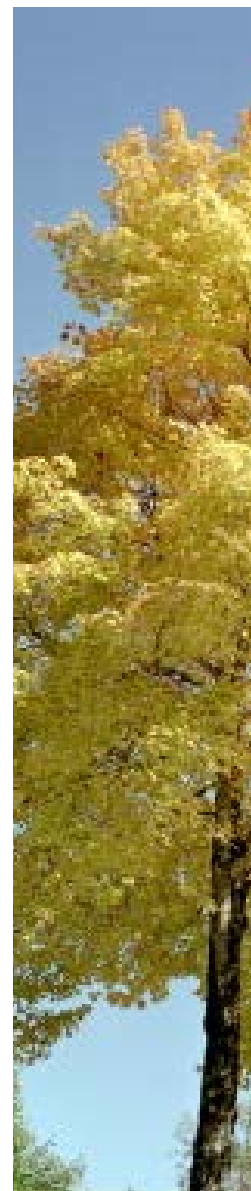
*Dicastère concerné*

**DASSP**  
Administration, santé et sécurité publique

**Positionner la Commune envers les différents acteurs liés aux enjeux du vieillissement de la population**

## **Vieillesse de la population**

Développement démographique



### **Rappel du projet et objectifs attendus**

Face aux défis posés par le vieillissement de la population, le Conseil communal entend mettre en œuvre une politique en faveur des seniors complémentaire au travail des acteurs de terrain et en adéquation avec les stratégies fédérale et cantonale, visant notamment le maintien des personnes âgées à domicile. Cette vision du Conseil communal fera l'objet d'un rapport d'information au Conseil général présenté avant la fin de la législature. Ce document sera basé sur de premières expériences concrètes et la mesure de leur pertinence ; il comportera également des propositions d'action pour la législature suivante.

### **Actions réalisées**

- Analyse de terrain auprès des prestataires (mandat confié à Pro Senectute Neuchâtel Jura).
- Constitution de la Plateforme 65+ VDT, pilotée par le chef de dicastère, qui réunit plusieurs fois par année les entités actives auprès des seniors au Val-de-Travers.
- Lancement du site vdtseiors.ch, centré sur un agenda des activités et manifestations à l'intention des aînés.
- Mandat d'information et de conseil aux seniors confié à l'association Cora.
- Enquête auprès des habitants de plus de 65 ans.
- Etablissement d'un rapport d'information à l'intention du Conseil général, déterminant des pistes d'action pour la législature 2021-2024.

### **Actions en cours ou encore à venir**

- Consolidation et éventuel renforcement des mesures pour la législature 2021-2024.
- Intégration dans la mise en place des zones 30 de mesures de mobilité en faveur des aînés

### **Finances**

Une enveloppe de 50'000 francs, prélevée sur le crédit de promotion démographique et économique, a permis de financer le lancement de la démarche et de premières mesures. Plusieurs d'entre elles ont été intégrées au budget 2020 et reconduites au budget 2021, sans financement spécial désormais.

**Dicastère concerné**

**DEFCOS**  
Economie, finances et cohésion sociale

## Réaffirmer l'orientation « clientèle » des services de l'administration

## Qualité des prestations communales

Développement démographique



### Rappel du projet et objectifs attendus

L'administration communale est au service de la population. Pour satisfaire cette dernière, les collaborateurs fournissent des prestations de qualité, que la commune doit maintenir et développer grâce à un personnel compétent, formé et motivé. La circulation des informations tant à l'interne qu'à l'externe est centrale dans une administration moderne et proactive.

### Actions réalisées

- La formation continue des collaborateurs est soutenue et encouragée.
- La commune a introduit en 2018 une nouvelle politique du personnel basée sur la législation cantonale. D'autres adaptations dans le cadre des ressources humaines ont eu lieu durant la législature.
- Un nouveau site Internet a été lancé ([www.val-de-travers.ch](http://www.val-de-travers.ch)), parallèlement à l'utilisation des réseaux sociaux pour communiquer plus rapidement avec la population. A l'interne, une plateforme extranet a été introduite pour les collaborateurs et les élus.
- Les habitants arrivant et quittant la commune sont invités à répondre à un sondage pour comprendre les raisons de leur arrivée ou de leur départ.

### Actions en cours ou encore à venir

- Poursuite des formations internes des collaborateurs des services techniques.
- Lancement d'une réflexion quant à une politique du personnel propre à la commune.
- Poursuite et intensification de la présence communale sur Internet dans le cadre d'une stratégie de communication à finaliser.

### Finances

- Elaboration et lancement du site Internet : Fr. 45'000.- (montant prélevé sur le crédit de promotion démographique et économique).
- Lancement d'une politique de communication plus active : Fr. 60'000 (montant également prélevé sur le crédit de promotion démographique et économique).
- Formation et conditions salariales conformes au budget.

#### Dicastères concernés

**DTSC**  
Territoire, sports et culture

**DI**  
Infrastructures

**DASSP**  
Administration, santé et sécurité publique

**DJE**  
Jeunesse et enseignement

**DEFCOS**  
Economie, finances et cohésion sociale



Disposer d'une vision claire des enjeux liés à une diminution de la fiscalité

## Fiscalité

Développement démographique

### Rappel du projet et objectifs attendus

Connaissant un coefficient fiscal plus élevé que la moyenne cantonale, Val-de-Travers avait initié en 2015 un processus de baisse de 2 points, lequel a été arrêté à mi-chemin en raison des perspectives budgétaires particulièrement sombres pour l'exercice 2016. Au ralentissement économique s'ajoutaient les impacts attendus du programme d'assainissement des finances cantonales, qui se sont notamment traduits par le transfert d'un point d'impôt des communes vers l'Etat en 2017. La diminution de la fiscalité, qui reste l'un des facteurs d'attractivité démographique d'une commune, n'en demeure pas moins un objectif pour le Conseil communal.

### Actions réalisées

- Maintien du coefficient communal à son hauteur actuelle malgré les perspectives budgétaires difficiles.
- Réforme globale de la fiscalité neuchâteloise (Canton et communes) votée par le Grand Conseil en 2019 et soutenue par l'Association des communes neuchâteloises.

### Actions en cours ou encore à venir

La réforme fiscale votée par le Canton est ambitieuse et se traduit par une diminution importante de la charge fiscale tant pour les personnes physiques que morales. L'impact de l'ensemble des mesures a été estimé à 1,1 million de francs pour Val-de-Travers, dont une moitié pourra être compensée par des taxes, relative à l'utilisation du sous-sol du domaine public (introduite pour les conduites de gaz dans le budget 2021) et au traitement des déchets des ménages (la question devra être traitée par notre commune une fois la base légale adaptée par le Grand Conseil).

### Finances

La crise actuelle rendra difficile l'analyse fine de l'impact de cette réforme, imbriquée avec celle de la péréquation. Le Conseil d'Etat devra toutefois rendre un rapport dans le courant de l'année 2021, qui permettra d'évaluer la situation pour les communes, en tenant compte de l'entier des révisions menées ces dernières années.



Dicastère concerné

DEFCOS  
Economie, finances  
et cohésion sociale



Offrir une porte d'entrée unique « urbanisme – économie » aux acteurs économiques locaux (PME)

## Prestations communales

Développement économique

### Rappel du projet et objectifs attendus

Les petites et moyennes entreprises qui contactent la commune pour leurs projets disposent actuellement de deux portes d'entrée en fonction de leurs demandes : l'urbanisme et l'économie. Si la coordination entre ces deux services est déjà en place, le processus y gagnerait en efficacité – tant à l'interne que pour les acteurs économiques – avec une porte d'entrée unique. La réalisation de cette mesure permettra aussi de rappeler aux partenaires économiques que plus tôt la Commune est informée de leurs projets, mieux cette dernière pourra les guider, notamment en faisant le lien avec les services cantonaux.

### Action réalisée

La refonte du site Internet [www.val-de-travers.ch](http://www.val-de-travers.ch) a intégré la création d'un menu dédié aux entreprises. Outre la liste des entreprises présentes à Val-de-Travers, ces pages permettent de déposer une demande ou proposer une offre, en matière de terrains notamment. Le site inclut un module de gestion interne qui permet ensuite aux services communaux concernés de suivre chaque dossier, d'en partager les informations et d'en conserver un historique.

### Actions en cours ou encore à venir

Le dossier peut être considéré comme clos pour l'Exécutif, qui estime disposer d'un outil de suivi adéquat. La communication faite autour de cette plateforme et de la base de données des entreprises a par ailleurs incité de nombreux acteurs non encore répertoriés à s'identifier.

### Finances

La création des pages *Entreprises*, module de gestion des dossiers compris, a représenté environ 10'000 francs sur l'entier du montant (45'000 francs) consacré à la refonte du site web communal. Ce projet relevait du crédit de promotion démographique et économique.



Dicastères concernés

DEFCOS

Economie, finances et cohésion sociale

DTSC

Territoire, sports et culture

**Inciter les entreprises à engager « local » et favoriser la réinsertion professionnelle**

## Emploi local

Développement économique

### Rappel du projet et objectifs attendus

En août 2016, au moment de rédiger ce programme de législature, Val-de-Travers connaissait un taux de chômage de 5.8%, dans la moyenne cantonale. Afin de favoriser l'emploi local, le Conseil communal entendait lancer une réflexion quant à la création d'un label distinguant les entreprises s'inscrivant dans cette optique. Parallèlement, en tant qu'employeur, il s'agissait pour la commune de continuer de favoriser la main d'œuvre indigène et les demandeurs d'emploi, tout en restant un acteur de la réinsertion par le biais du service d'action sociale. Enfin, le Conseil communal entendait continuer de privilégier les acteurs locaux dans l'attribution de travaux.

### Actions réalisées

- A compétences égales, la priorité est donnée aux résidents de Val-de-Travers lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs.
- Confirmation du poste de coach en insertion (0,4 EPT) au Service d'action sociale.
- Lorsque les compétences sont présentes et à coût concurrentiel, le Conseil communal attribue les travaux ou mandats à des entreprises locales.
- Lancement du 18-22 de l'apprentissage en collaboration avec le cercle scolaire et l'antenne régionale de l'OCOSP.

### Actions en cours ou encore à venir

La réflexion quant à la création d'un label n'a pas abouti, le besoin d'une telle mesure n'ayant pas pu être identifié. L'action communale en matière d'emploi s'est concentrée, outre sur la promotion économique, sur celle de l'apprentissage, au travers notamment du *18-22 de l'apprentissage*, qui favorise la mise en lien des entreprises régionales et des jeunes du Val-de-Travers.

### Finances

Les charges inhérentes à ces mesures relèvent du budget de fonctionnement.



### Dicastères concernés

**DTSC**  
Territoire, sports et culture

**DI**  
Infrastructures

**DASSP**  
Administration, santé et sécurité publique

**DJE**  
Jeunesse et enseignement

**DEF COS**  
Economie, finances et cohésion sociale

**Optimiser l'utilisation des surfaces disponibles restantes et favoriser la reconversion des locaux vacants**

## Surfaces et locaux industriels

Développement économique

### Rappel du projet et objectifs attendus

Les parcelles industrielles vacantes sur le territoire communal sont désormais rares. Leur utilisation devra être réservée aux entreprises fortement créatrices d'emploi et de valeur ajoutée, en accord avec la stratégie cantonale de développement économique et l'octroi des aides de la Nouvelle politique régionale (NPR). La valorisation des friches industrielles, site Dubied en tête, doit dès lors devenir une priorité de l'action communale en matière de développement économique. Parmi les biens communaux, l'avenir du Château de Travers, vacant et susceptible d'accueillir des activités économiques, devra trouver une réponse au cours de la présente législature.

### Actions réalisées

- La réhabilitation des friches industrielles figure en bonne place de l'Accord de positionnement stratégique (APS) conclu entre la région Val-de-Travers et le Conseil d'Etat.
- Le Château de Travers est loué, depuis 2017, à Nomad. Son affectation économique est ainsi avérée et le bien a été transféré au patrimoine financier communal.

### Actions en cours ou encore à venir

La rénovation du site Dubied est l'une des deux mesures que le Conseil d'Etat entend soutenir financièrement au travers du programme d'impulsion voté par le Grand Conseil en 2019. Les moyens à disposition – complémentaires à d'éventuels soutiens de la NPR – pourraient constituer un élément déclencheur envers les propriétaires privés, mais aussi envers la Commune. Le montage financier d'une première étape reste toutefois encore à trouver et la priorisation des investissements a conduit l'Exécutif à reporter ce projet à la prochaine législature. Dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local (PAL), le Conseil communal est attentif au maintien de surfaces disponibles pour le développement économique de Val-de-Travers.

### Finances

La location du Château de Travers à Nomad représente une rentrée supplémentaire pour la Commune. Les actions à venir en lien avec le site Dubied nécessiteront quant à elles des crédits spécifiques ; elles pourront a priori bénéficier de soutiens financiers du Canton, voire de la Confédération.

### Dicastères concernés

#### DEFCOS

Economie, finances et cohésion sociale

#### DTSC

Territoire, sports et culture

#### DI

Infrastructures



## Maintenir une politique de soutien en faveur du commerce de proximité

## Commerce de proximité

Développement économique

### Rappel du projet et objectifs attendus

Dans le cadre de la mise en œuvre du crédit de promotion démographique et économique, le Conseil communal a initié plusieurs démarches en faveur du commerce de proximité. Celles-ci l'ont été en lien direct avec les acteurs économiques, soit l'association Val'Action et le CID (Commerce indépendant de détail), en visant avant tout des objectifs de promotion et d'animation. La fragilité du secteur, qui ne fait pas l'objet d'aides cantonales ou fédérales comme d'autres activités économiques, et le poids toujours plus accru de la concurrence justifient que le Conseil communal continue d'apporter un soutien au commerce de proximité qui contribue à l'attractivité de Val-de-Travers.

### Actions réalisées

- Contribution à la réimpression de sacs « J'achète ici » en partenariat avec le CID et Val'Action.
- Soutien au lancement du projet Youpaq (plate-forme d'achat en ligne pour les commerces locaux).
- Mise à disposition de lanternes en bois pour la période des fêtes de fin d'année en 2018, puis en 2019.
- Changement des décorations lumineuses pour la période des fêtes 2019 (celui des sapins des villages étant prévu pour 2021).
- Pérennisation du Pain des horlogers, en collaboration avec les boulangers et les marques horlogères.
- A la suite de l'appel du Département de l'économie en faveur de l'économie de proximité, dépôt d'un projet conçu avec le CID, Val'Action et Destination Val-de-Travers ; le projet a été retenu et est en cours de déploiement.

### Actions en cours ou encore à venir

Déploiement du projet retenu par le Département de l'économie, visant à créer une plateforme digitale unique aux commerces, restaurants et prestataires de service, réunis dans l'association J'achète ici.

### Finances

Depuis le déploiement du volet « commerce de proximité » (en incluant dès lors des actions antérieures à celles listées ci-dessus), plus de 120'000 francs ont été prélevés du crédit-cadre pour la promotion démographique et économique.



### Dicastères concernés

DEFCOS  
Economie, finances et cohésion sociale

DI  
Infrastructures



**Soutenir les acteurs économiques valorisant les ressources naturelles**

## Energies renouvelables

Développement économique

### Rappel du projet et des objectifs

Le Conseil communal souhaite poursuivre sa politique de valorisation des ressources naturelles (photovoltaïque, biogaz, éolien, hydraulique, bois, etc.) et son image de région verte, au travers de nombreuses mesures.

### Actions réalisées

- Diminution de la consommation énergétique de l'éclairage public.
- Extension du chauffage à distance de Couvet jusqu'à espaceVAL et au CNIP.
- Validation d'un crédit de Fr. 13'950'000.- pour l'extension ouest du CAD de Couvet.

### Actions en cours ou encore à réaliser

- Chauffage à distance des Bayards : une étude pour sa rénovation est en cours ; un crédit devrait être présenté au CG début 2021.
- Modernisation des installations de turbinage des eaux de l'Areuse : compte tenu de l'opposition de la Ville de La Chaux-de-Fonds, les délais ont été allongés mais les rétributions (RPC) restent acquises.
- Parc éolien : le dossier est en attente du traitement des oppositions.
- L'extension ouest du CAD de Couvet est lancée et les premiers travaux interviennent en 2020 déjà.

### Finances

- CAD extension 2 Couvet :(autofinancé) crédit de Fr 2'340'500.- et actuellement Fr 1'708'410.- ont été dépensés
- CAD extension 3 Couvet : (autofinancé) crédit de Fr 13'950'000.- et actuellement Fr 31'050.- ont été dépensés.

*Dicastères concernés*

**DTSC**  
Territoire, sports et culture

**DI**  
Infrastructures





## Appuyer le secteur touristique en adéquation avec le plan directeur de l'offre touristique

## Développement touristique

Développement économique

### Rappel du projet et objectifs attendus

Elaboré courant 2016, le plan directeur de l'offre touristique de Val-de-Travers permet de disposer d'une vision cohérente des enjeux liés au développement touristique. Comportant quelque quarante mesures, il permet d'orienter les investissements à venir des acteurs, privés et publics. Pour la Commune, il s'agira de fixer des priorités, en lien avec les partenaires privés. Les premières actions devraient s'orienter vers une meilleure valorisation de l'absinthe, une réflexion élargie sur le village de Noiraigue et le Creux du Van, la mise en place d'un réseau de prestataires d'hébergement et l'optimisation du potentiel représenté par le cyclotourisme.

### Actions réalisées

- Lancement de la manifestation *Absinthe en fête*, en collaboration avec divers partenaires.
- Aménagement d'un parking à l'extérieur du village de Noiraigue et poursuite des discussions avec les CFF pour le réaménagement de la place de la gare.
- Soutien (accompagnement et financement) au projet de Destination Val-de-Travers visant à optimiser et professionnaliser la logique de réseaux, soutenu par le programme fédéral Innotour et le Canton de Neuchâtel au travers de son programme d'impulsion.
- Intégration du volet « développement touristique » dans la révision du plan d'aménagement local (PAL), en lien notamment avec les enjeux liés au site de La Robella.

### Actions en cours ou encore à venir

- Déploiement du projet de Destination Val-de-Travers.
- Adoption du PAL et intégration, par le Canton, du volet « développement touristique » dans son plan directeur en regard notamment du développement du site de La Robella.
- Amélioration des infrastructures d'accueil (sanitaires, aires pour camping-cars) sur le territoire communal.

### Finances

La contribution communale au lancement d'*Absinthe en fête* a représenté un coût de quelque 20'000 francs, concernant des charges qui pour beaucoup allégeront les budgets de fonctionnement des éditions suivantes (celle de 2019 a ainsi été autofinancée). Le soutien financier au projet de Destination Val-de-Travers a été arrêté à hauteur de 200'000 francs, prélevés au crédit de promotion démographique et économique. Un montant de Fr. 100'000 est porté au budget 2021 pour les infrastructures d'accueil, pour lesquelles le Conseil communal entend privilégier des synergies avec divers partenaires.



### Dicastères concernés

#### DEFCOS

Economie, finances et cohésion sociale

#### DTSC

Territoire, sports et culture